Bilingue et bilinguisme dans le discours épilinguistique des apprenants



Yahia Abdeldjebar Atmane

Doctorant en sciences du langage Université de Sidi-Bel-Abbès, Algérie atmane_03@yahoo.fr

Résumé: Notre étude porte sur les dénominations de bilingue et de bilinguisme et consiste à analyser les représentations qui sous-tendent l'emploi de ces deux notions. Cette recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique mais intègre aussi une dimension didactique qui se traduit par l'examen des critères pertinents dans l'appropriation d'une langue étrangère. La confrontation des champs définitoires de bilingue et de bilinguisme qui sont souvent inopérants avec les données recueillies dans des situations d'interaction vise à revisiter ces catégorisations à l'aune des représentations et de la biographie langagière des apprenants.

Mots-clefs: Bilingue, bilinguisme, représentations, catégorisations, langue

تنائيية اللغة وتنائية اللسان في خطاب المتعلمين

الملخص: ترتكز هذه الدراسة على مفهومي ثنائي اللغة وثنائية اللغة و تنضمن تحليل التمثيلات التي تكمن وراء استخدام هذين المفهومين. يندرج البحث الحالي في مجال علم اللغة الاجتماعي، ولكن يشمل البعد التربوي الذي ينعكس في استعراض المعايير ذات الصلة في تملك لغة أجنبية تهدف مواجهة مجالات تعريف ثنائي اللغة وثنائية اللغة التي غالبا ما تكون غير فعالة مع البيانات التي تم جمعها في حالات التفاعل، تهدف هذه المواجهة إلى إعادة النظر في هذه التصنيفات من حيث التمثيل والسيرة الذاتية اللغوية للمتعلمين.

الكلمات المفتاحية: ثنائي اللغة - ثنائية اللغة - التصورات - التصنيفات - اللغة.

Bilingual and bilingualism in the epilinguistical speech of learners

Abstract: This study focuses on the denominations of bilingual and bilingualism and consists in analyzing the representations which bring about the use of these two notions. This research belongs to the field of sociolinguistics but also includes a didactic dimension which is reflected in the examination of pertinent criteria with appropriation of a foreign language. The confrontation of *definitory* fields of bilingual and bilingualism, which are often inoperative with collected data in situations of interaction, seeks to revise these categorizations in the light of representations and the learners' language biography.

Keywords: bilingual, bilingualism, representations, categorizations, language

Liminaire

Les premières études qui portaient sur le bilinguisme ont privilégié la dimension psychologique de l'individu bilingue, autrement dit la façon dont un enfant acquière une autre langue. Le paradigme psycholinguistique triomphant des années 70-80 se voulait une réplique au problème de l'échec scolaire. Selon les tenants de ce courant, des facteurs psychologiques sont à l'origine des lacunes constatées chez des apprenants. Même si la thèse du bilinguisme comme responsable de l'échec scolaire a été battue en brèche, il n'en demeure pas moins que l'orientation de la question bilingue sur des questions psychologiques a du coup occulté une autre question non moins importante, celle du bilinguisme dans les pratiques sociales et dans le domaine de l'enseignement des langues.

Comme le montre (Kremnitz, 1981 : 63), la « réticence à prendre en compte le côté social s'explique peut-être par le fait que le terrain était déjà occupé par d'autres disciplines, mais surtout il s'agissait d'enjeux politiques qui souvent se manifestent avec une grande virulence ».

Tabouret-Keller (1991) ne manque pas de souligner elle aussi l'existence de tels enjeux aussi bien politiques, idéologiques, économiques et symboliques. Les enjeux politiques se traduisent par la politique linguistique des pays, qui prônent parfois l'unilinguisme comme vecteur de l'union nationale. La langue de l'Etat est la seule langue de l'école. Dans les pays du Maghreb notamment, les enjeux idéologiques procèdent par la filiation qu'entretient la langue institutionnalisée avec une autre langue supposée plus pure ou plus sacrée. Comme le montre Tabouret-Keller (1991), la passion philologique se conjugue avec la passion de la pureté pour asseoir le dogme de la langue unique. En outre, le bilinguisme quand il est associé à l'emploi de deux langues en alternance se révèle nocif, croit-on, (Tabouret-Keller 1990) car il perturbe l'acquisition de la langue unique et déstabilise davantage les capacités cognitives de l'apprenant par l'intrusion des interférences dans les pratiques orales ou écrites. Dans le même contexte, (Chomentowsti, 2009 : 104) souligne que « les représentations sont encore très fortes à l'école selon lesquelles le fait de parler une autre langue à l'extérieur de l'école constituent un handicap au regard des apprentissages secondaires ».

La transposition de ces enjeux dans le paysage sociolinguistique algérien se traduit par la saillance de l'enjeu politique et idéologique, dans le sens où l'on a longtemps appliqué le principe de surdité face au bilinguisme, pourtant patent aussi bien dans les représentations que dans les pratiques linguistiques.

On peut conclure à la suite de Tabourat-Keller (1991) que la question du bilinguisme se heurte à la politique linguistique de type jacobine et aussi au fait qu'il soit tenu pour responsable dans l'appropriation d'une langue étrangère.

Dans le contexte algérien, la notion de *bilingue* a longtemps été associée à *classes bilingues*. Elle a émergé dans le milieu éducatif algérien, au lendemain de la mise en place de la politique d'arabisation. Le terme bilingue se réfère essentiellement aux classes qui ne sont pas arabisées. Elles sont donc bilingues, ce qui signifie qu'elles dispensent l'enseignement de certaines matières comme les sciences naturelles, les mathématiques et la physique en français. Cette notion disparait du champ éducatif, à la suite du parachèvement du processus de l'arabisation. Depuis lors, le sens de ce concept demeure imprécis ou entouré de flou, car aucune instance éducative ou universitaire ne prend la question du bilinguisme en charge, à l'exception du module de sociolinguistique dans les études universitaires de français. Mais comme le domaine de la sociolinguistique est vaste, il n'est pas sûr que les notions de bilingue ou de bilinguisme soient abordées et questionnées. Nous pouvons néanmoins postuler que dans les représentations sociales ordinaires, le vocable bilingue désigne une personne francophone ou ayant une formation en français en opposition à la personne arabophone qui a fait un cursus scolaire en arabe.

L'intérêt de la recherche

On assiste depuis quelques années à un regain d'intérêt pour la notion de bilinguisme eu égard au nombre assez limité de recherches dans ce domaine en comparaison avec celles menées en anglais. Le titre du numéro de la revue *Langage et société* (2006) « Le scandale du bilinguisme » montre que ce thème est sujet à polémique. Comme nous l'avons affirmé précédemment la question du bilinguisme est étroitement liée à une l'idéologie une nation/ une langue et ne permet donc pas de l'appréhender sans parti pris et lucidement. Comme le montre Hélot (2008), la notion de bilinguisme est souvent pensée en opposition à monolinguisme.

Dans le domaine de l'enseignement des langues, les représentations liées à la notion de bilingue et de bilinguisme nous offrent des pistes de recherche sur la façon dont s'ordonnent les deux langues. En outre, l'exploration de cette notion revêt une importance dans la mesure où elle révèle les types de compétences qui interviennent dans la maîtrise d'une langue, autrement dit, quels sont les critères décisifs pour décider que telle personne ou telle filière est bilingue ? Parmi ces critères, quels sont ceux qui relèvent du préconstruit c'est-à-dire des connaissances antérieurement acquises et ceux qui relève du co-construit, c'est-à-dire dans les situations d'interaction. Les représentations sociales du bilinguisme acquièrent-elles une certaines stabilité ou revêtent-elles un caractère labile ou fluctuant selon les contextes argumentatifs du discours ? Enfin, qu'en est-il des rapports entre bilinguisme et biculturalisme ?

En outre, la question du bilinguisme est intrinsèquement liée à l'enseignement des langues et sa thématisation peut nous apporter des éléments utiles pour caractériser les types de profils bilingues des apprenants et notamment la façon dont ils s'auto-évaluent comme performants dans certains domaines ou contre-performants dans d'autres.

Par ricochet, la question du bilinguisme nous permet de démystifier la catégorie du parfait bilingue. Comme le montre Hélot, les études menées dans le domaine du bilinguisme remettent en cause la validité de cette notion et « grâce à ces recherches, ce sont nos rapports au langage et aux langues qui sont remis en cause et par conséquent notre conception du lien entre langue (s) et enseignement. (Hélot, 2008 : 11).

Constat de départ

Rares sont les pays qui ne possèdent qu'une seule langue, donc une grande majorité de personnes sont bilingues. Selon Grosjean « la moitié de la population du monde est bilingue » (Grosjean, 1984 : 17). Ce bilinguisme social « caractérise les situations où plusieurs langues se côtoient au sein d'une communauté ». (Elmiger, Matthey, 2006 : 26).

Le contexte sociolinguistique algérien en est la parfaite démonstration. La coprésence d'au moins deux langues dans les pratiques discursives consolidée par l'enseignement d'un minimum de trois langues dans le système éducatif algérien alimente la réflexion sur la notion de bilinguisme et les significations que revêt l'emploi de ce terme.

Les apprenants inscrits en graduation ont un profil bilingue mais ce profil n'est en fait pas homogène. Ils sont tous bilingues mais ils ont des compétences différentes qui altèrent de facto leurs auto-appréciations de bilingues.

La question qui demeure posée est la suivante : Quels types de correspondances peut-on trouver entre l'édifice théorique de cette notion, la présence de ces langues dans les pratiques et les représentations sociales qui sillonnent les discours. Derrière l'emploi de la notion de bilingue se cristallisent le ou les types de contacts de langues, le degré de maîtrise de deux ou trois langues, la biographie langagière des apprenants et le mode d'acquisition ou de transmission des langues.

Cadrage théorique

L'écueil des définitions

Les concepts de bilinguisme et de bilingue revêtent des acceptations sémantiques différentes. L'état de l'art montre que les auteurs qui ont tenté de cerner le champ définitoire de ces deux notions ne s'accordent pas sur une définition univoque. Comme

le montre Laroussi (2006), le nombre assez important de recherches menées dans ce domaine a engendré des prises de position différentes selon l'optique dans laquelle s'insère la recherche. Elmiger (2000) abonde dans le même sens en soulignant que les critères qui définissent le bilinguisme sont divers et ne sont pas souvent précisés par les auteurs eux-mêmes.

La coprésence de deux langues dans une même aire linguistique pose la question de la façon dont elles sont maîtrisées. La définition de Bloomfield (1933) qui considère comme bilingue celui qui a une compétence d'un natif est jugée trop restrictive ou limitative. La définition proposée par Mc Namara (1967) se situe à l'opposé de celle de Bloomfield : est considéré comme bilingue celui qui possède des habiletés linguistiques minimales dans les quatre grandes compétences : comprendre, parler, écrire et lire dans une autre langue que la sienne. Entre le pôle restrictif : celui de Bloomfield et le pôle intégratif : celui de Mc Namara se situent d'autres positions intermédiaires, comme celle de (Titone, 1972 : 11) qui considère le bilinguisme comme « la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle ».

Les récentes études qui ont porté sur la thématique du bilinguisme soulignent toutes qu'aucune définition ne tient la route dès lors qu'elle ne tient pas compte des pratiques langagières effectives des usagers.

Comme le résume clairement (Tabouret-Keller, 1990 :16) « le terme de bilinguisme ne nous apprend rien ou si peu, pourtant ses connotations peuvent induire en erreur ; loin de dénoter que la présence de deux ou trois langues, le terme transporte avec lui des jugements de valeurs ».

La notion de bilinguisme précoce ne détermine pas un seuil à partir duquel une langue s'acquiert, il en est de même pour la notion de bilinguisme handicap qui ne spécifie pas la nature de ce handicap : à l'oral, à l'écrit, pour la compréhension, la lecture ou les quatre dimensions ?

Elminger (2000), on l'a dit, considère que les critères qui définissent le bilinguisme sont divers et sont le plus souvent inexpliqués. Quant à Bernard Py, il considère que le bilinguisme est « un objet en devenir, donc difficilement saisissable. (Py, 1982 : 11).

Des recherches dans le domaine du bilinguisme des migrants montrent que les locuteurs peuvent revendiquer leur langue d'origine même s'ils n'ont pas la parfaite maîtrise. Christine Hélot (2007) parle de bilinguisme symbolique pour désigner des situations dans lesquelles la langue n'est pas transmise mais fait partie de l'environnement de l'enfant et de son répertoire linguistique et culturel.

Bilingue ou bilinguisme: la fin d'un mythe

Constatant et dénonçant le mythe qui entoure le bilinguisme et le bilingue considéré comme quelqu'un qui a une maitrise équivalente et parfaite de deux langues, Grosjean en conclut que ce genre de personne est l'exception. « Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues ». (Grosjean, 1984 : 16).

Pour Ludi et Py (1984), le bilingue est celui qui utilise deux langues de manière fonctionnelle, en tenant compte des contextes et des interlocuteurs.

Grosjean (1984) desserre l'étau du bilinguisme en l'étendant au monolinguisme : il propose une vision bilingue du monolinguisme qui consiste à dire que les locuteurs monolingues ont différentes variétés de langues dans leur répertoire, différents styles, et qu'ils adaptent aussi leur comportement langagier en fonction du contexte, des activités langagières et des interlocuteurs. Le bilingue n'est donc pas la somme de deux monolingues mais celui qui a une compétence communicative qui répond aux besoins de tous les jours. Toujours selon Grosjean, les notions de bilingue et de monolingue ne s'appréhendent pas par le degré de maîtrise des deux langues car il est rare de rencontrer un bilingue qui a une maîtrise totale des deux langues. La différence entre bilingue et monolingue se situe plutôt au niveau de la compétence de communication : « le bilingue, en se servant de l'une, de l'autre ou des deux langues simultanément ...arrive-t-il à communiquer aussi efficacement que le monolingue, à niveau socio-économique égal bien entendu » (Grosjean, 1984 : 19).

Nous pouvons conclure à la suite de Grosjean qu'il ne convient pas d'évaluer la compétence d'un bilingue avec les œillères d'un monolingue mais d'envisager la présence des deux langues comme un tout indissociable. Sous la houlette de Grosjean, le concept de bilinguisme connaîtra un nouveau cheminement, il peut englober la dimension plurilingue et les compétences langagières dans le deux langues ne sont pas nécessairement égales à l'écrit ou à l'oral.

Méthodologie

Notre corpus est extrait d'un entretien que nous avons réalisé avec 6 apprenants de 3ème année de licence de français, à l'université de Sidi-Bel-Abbès.

Nous nous intéressons au discours sur et non aux pratiques linguistiques effectives qui varient d'une situation à une autre, d'une personne à une autre. Nous avons adopté la méthode de l'entretien compréhensif qui préconise qu'on devrait s'abstenir d'inférer des points de vue personnels et adopter une stratégie d'écoute. Les relances qui se limitent à la simple reprise d'une réponse visent à la renchérir, à éclaircir ou à compléter des réponses données.

Nous avons délibérément choisi une démarche qui favorise la production de discours en interaction avec des pairs. Nous nous sommes inspirés des travaux de Py (2000) qui considèrent que les représentations émergent souvent sous les formes langagières bien ancrées dans l'imaginaire linguistique collectif que sont les stéréotypes et font ensuite l'objet de négociations et de reformulations.

Le choix des trois extraits qui suivent s'est fait en fonction de leur pertinence, les digressions et les propos qui ne cadrent pas avec le thème traité ont été négligés dans la transcription.

L'analyse du corpus nécessite bien entendu des outils que nous avons puisés essentiellement dans le paradigme dialogique ou interactionniste, en privilégiant l'approche énonciative qui s'inscrit dans le sillage de Kerbrat-Orecchioni (2002).

Extrait 1

- 1. Ens: qu'est-ce qu'un bilingue?
- 2. Etud 1 : c'est celui qui maitrise une langue étrangère en plus de sa langue maternelle
- 3. Ens : une langue étrangère, en plus sa langue maternelle, ça c'est un bilingue
- 4. Etud1: oui
- 5. Etud2 : le bilinguisme, c'est la capacité de s'exprimer en deux langues, quelles que soient ces langues.
- 6. Ens: Il s'exprime comment dans ces deux langues?
- 7. Etud2 : heu...oralement et à l'écrit....
- 8. Ens: à l'oral et à l'écrit?
- Etud2 : oui, que ce soit le dialecte avec une autre langue, ou une langue officielle avec une autre langue étrangère, c'est le fait d'avoir deux langues à s'exprimer avec.
- 10. Eud3 : c'est l'usage de deux ou trois langues par un même individu ou un même groupe
- 11. Ens: et cet usage, à l'oral ou à l'écrit?
- 12. Etud3: je pense qu'à l'oral seulement, je pense....
- 13. Ens : même s'il n'écrit pas bien dans les deux langues, il est considéré comme bilingue.
- 14. Etud3: oui.

Le répertoire du bilingue et les types de compétences langagières

Dans l'extrait (1) qui précède, nous analysons en premier lieu les assertions des apprenants sur la notion de bilingue et de bilinguisme. L'examen de cette notion nous

permet de déterminer le nombre de langues qui entrent en jeu et la nature de ces langues.

A la relance : qu'est-ce qu'un bilingue, Etud 1 initie une première définition du bilingue comme quelqu'un qui maitrise une langue étrangère en plus de sa langue maternelle. Cette définition comporte deux pôles du bilinguisme. Un pôle restrictif qui focalise sur le critère de la maitrise. Et un pôle extensif qui se limite à un au nombre restreint de langues : une seule (langue). Nous pouvons avancer que le point saillant du bilinguisme est la langue étrangère. Ce type de bilinguisme qui convoque une langue maternelle en plus d'une langue étrangère ne détermine pas le type de rapport qui existe entre les deux langues. En revanche, nous pensons que derrière l'emploi de la locution adverbiale « en plus » se profile l'idée de deux langues qui se superposent sans entrer en contact.

Donc, ce genre de bilinguisme qui requiert la maitrise d'une langue étrangère en plus de sa langue maternelle suppose tacitement celui qui a la capacité d'utiliser une langue étrangère sans se référer à sa langue maternelle. Un procès d'intention se profile à l'horizon à l'égard de la langue maternelle, sa forme métissée ou hybride ne lui octroie pas le statut de bilingue, il lui faudra donc la coprésence d'une autre langue différente pour satisfaire le critère de bilinguisme.

Contrairement à l'idée que se font Lüdi et Py des interlocuteurs bilingues (2002), c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas maintenir les deux langues séparément, la définition donnée par l'apprenante s'érige en modèle atypique du bilinguisme, sorte d'idéal bilingue.

La deuxième définition donnée dans le tour (5) par l'etud 2 converge sur le nombre de langues (deux) et diverge sur les types de langues. Les deux langues ne sont pas spécifiées (quelles que soient ces langues).

Dans le tour (6) et à la relance « il s'exprime comment dans ces deux langues ? », l'apprenante éprouve un moment d'hésitation avant de se prononcer sur les deux capacités requises du bilinguisme : l'écrit et l'oral.

En (9), l'apprenante s'étale sur la nature du bilinguisme en discernant deux situations (dialecte + langue étrangère) explicitée par l'etud1 et (langue officielle + une langue étrangère). Ces deux situations, bien qu'elles opposent des langues de statut différent, sont vécues comme des situations de bilinguisme.

Contrairement à la première définition qui met l'accent sur la *maitrise* des deux langues, la deuxième opte pour le terme *capacité*.

Nous pouvons avancer que la première définition relève du préconstruit et la

deuxième du co-construit. C'est sans doute la situation d'interaction qui a sensiblement modifié les représentations de l'apprenante (Etud2), qui, de ce fait a préféré compléter la schématisation bilingue qu'elle étend à d'autres langues.

Contrairement aux deux premières, la troisième définition (tour 10) se distingue par le nombre de langues (trois), le préfixe bi peut renvoyer à deux ou à trois langues. Cette définition correspond à celle de Mackey qui précise que le bilinguisme ne signifie pas seulement deux langues, mais deux ou plus. Les vocables maitrise et capacité comme critères sélectifs du bilingue soulignés ci-dessus sont remplacés par un autre critère moins contraignant, celui d'usage. Cet usage est imputé soit à un individu ou à un groupe. En (12) l'apprenante exhibe une attitude douce ou molle à l'égard du bilinguisme, qui ne requiert que l'oral pour rejoindre la catégorie bilingue.

Si nous établissons une comparaison entre les trois définitions, nous constatons que la courbe du bilingue varie selon le nombre de langues (2 ou trois), selon le statut de ces langues (langue maternelle, standard, étrangère), selon les situations d'emploi qui les sous-tendent (oral et écrit) (oral seulement) et selon les critères qui les prédéfinissent (maitrise, capacité, usage).

Les trois champs définitoires esquissés montrent que les apprenants ont des représentations différentes du bilingue et du bilinguisme qui résonnent comme autant de voix différentes selon des polyphonies langagières différentes. Elles sont étagées comme des vertèbres qui rendent compte du fonctionnement singulier de l'organisme mais n'excluent donc pas l'existence d'autres propositions ou types de bilinguisme.

Maitrise totale ou partielle de deux langues ?

Extrait 2

- 15. Etud4 : le bilinguisme, c'est la maîtrise totale de deux langues que se soit à l'écrit ou oralement.
- 16. Ens: à l'écrit et à l'oral
- 17. Ens : s'il ne les maîtrise pas, il n'est pas considéré comme bilingue ?
- 18. Etud : parfaitement, Oui, parce que quand on dit bilingue, c'est qu'il est capable de passer d'une langue à une autre et même de traduire d'une langue à une autre. il faut quand même maîtriser, je pense, à mon avis.
- 19. Etud5 : c'est la maitrise parfaite de deux langues
- 20. Ens: dans ce cas, c'est quoi un bilingue
- 21. Etud4: un individu qui maîtrise deux langues. bi, deux langues
- 22. Ens: c'est-à-dire que pour vous, bi signifie deux langues.
- 23. Etud4: oui.

- 24. etud 6 : c'est celui qui peut s'exprimer en deux langues, voilà, celui apprend une langue étrangère en plus de sa langue maternelle et qui peut s'exprimer dans cette langue, sans beaucoup de difficultés, on trouve des bilingues qui ne maitrisent pas parfaitement une langue étrangère, dernièrement on a dit ce parfaitement parfait peut tuer le parfait qu'on apprend avec, ce genre de difficulté, les difficultés qu'on peut retrouver, je ne sais pas, en s'expriment dans cette langue 2, ce n'est un défaut que ne pas être parfait dans la maîtrise dans une langue.
- 25. Ens : ce n'est pas très mal vu que de ne pas maitriser deux langues ? Etud6 : on est en train d'améliorer nos trucs là, nos capacités, voilà....

Dans l'extrait ci-dessus, si nous examinons de près les dires de l'apprenante (ETUD4) dans le tour (14), nous remarquons la reprise du trait distinctif « maitrise » que nous avons relevé dans la première définition accompagné de l'adjectif axiologique « totale » qui montre que l'apprenante fixe la barre très haut. Nous pouvons donc dire que cette définition renferme une exigence qui décourage plus d'une personne. Une compétence parfaite à l'écrit et à l'oral est donc décisive pour qualifier une personne bilingue.

En (17), l'apprenante confirme bien ses dires par l'adverbe *parfaitement* pour dire *absolument*. Elle consolide ses arguments en recourant à une représentation de référence¹ par le biais du segment « *quand on dit* » qui renvoie à « d'autres énonciateurs (parfois collectifs) évoqués mais absents, et enfin un énonciateur non spécifié, responsable notamment des propositions qui ont servi de déclencheurs » (Py, 2000:13).

Le segment « quand on dit » est suffisamment convainquant selon l'apprenante pour que cette représentation soit entièrement partagée. Cette définition de type maximaliste s'érige en modèle ou patron du bilinguisme est confortée par la thèse qui, selon l'apprenante s'énonce comme suit : un bilingue maitrise parfaitement deux langues qui le rendent capable de passer d'une langue à une autre et même de traduire. Cela sous-entend que le bilingue ne recourt pas aux interférences et à la paraphrase, il sera capable de séparer et de maintenir les deux langues séparées.

Cette définition, qui, comme nous l'avons dit constitue une gageure se rapproche de celle que donne Titone, c'est-à-dire « la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle » (Totone, 1972 :12).

L'apprenante, à l'instar des trois autres clôt son intervention en affectant au préfixe bi sa propre valeur sémantique qui renvoie à deux langues seulement. Des quatre définitions que nous avons passées en revue, il n'y a qu'une apprenante (ETUD2) qui conçoit le bilingue comme pouvant maitriser plus de deux langues.

La dimension bilingue au sens de deux langues est plus saillante dans l'imaginaire linguistique des apprenants que la dimension plurilingue. Ce qui signifie une restriction des langues à apprendre, les apprenants s'inscrivent donc dans la glottopolitique formelle du bilinguisme scolaire qui prône l'enseignement de deux langues sans trop investir dans le domaine du plurilinguisme.

Passons à présent à la cinquième définition qui apporte des données sensiblement différentes par rapport aux autres. Dans le tour 24, nous constatons d'abord que le schéma du bilingue est le même que celui que donne l'Etud 1, c'est-à-dire une langue maternelle et une langue étrangère, sans que l'on puisse savoir laquelle : français, anglais ou espagnol.

Donc, la présence d'une langue autre la langue maternelle définit le bilinguisme. La question est somme toute légitime est de savoir comment s'envisage la notion de bilinguisme sous le rapport langue maternelle et langue standard? Bien que les données recueillies ne permettent ni de le confirmer ni de l'infirmer nous pensons qu'il s'agit d'un bilinguisme avec diglossie puisque les apprenants établissent des frontières entre les deux langues mais cette diglossie ne joue pas en faveur du bilinguisme efficient.

En (24), l'apprenante envisage comme nous l'avons dit, différemment le bilingue. Les vocables *maitrise*, *capacité* sont inopérants. Le verbe de modalité qui les supplante *peut* suggère celui qui la possibilité de s'exprimer. Le bilinguisme est vécu comme un processus d'acquisition d'une langue étrangère, c'est celui qui est en phase de le devenir : *celui qui apprend une langue étrangère*. La modalité énonciative axée sur le pouvoir faire est mue par le fait qu'on ne peut aboutir à un savoir faire, jugé parfait car parfaitement parfait qu'il peut devenir imparfait ou perfectible.

Ainsi, derrière le segment dernièrement on a dit ce parfaitement parfait peut tuer le parfait se profile l'idée d'hypercorrection, notion dont l'apprenante a pris connaissance dans le module de linguistique contrastive qui montre que, dans le souci d'atteindre la compétence d'un natif l'apprenant peut en commettre d'autres.

Pour mieux conforter ses arguments l'apprenante fait appel à une représentation supposée partagée par l'ensemble des allocutaires : on trouve des bilingues qui ne maitrisent pas une langue étrangère. L'emploi du on à valeur inclusive réfère à Moi+Vous+Les autres pour objectiver les faits relatés.

Cette assertion vient ensuite infirmer tout ce qui a été énoncé précédemment sur le bilinguisme et valider ce qui vient d'être avancé. Et contrairement aux définitions précédentes qui ne tranchent pas nettement et laissent planer le doute (*je pense*, à mon avis), le ton assez ferme et catégorique perceptible au niveau de l'énonciation confère à ce qui est dit une vérité générale.

L'analyse in fine du segment *qu'on apprend avec, ce genre de difficultés, les difficultés qu'on peut retrouver* suggère que le chemin du bilingue est parsemé de difficultés, il est celui qui apprend en ayant conscience de ses lacunes et celui qui arrive à les surmonter au cours de l'apprentissage.

En énonçant ce n'est un défaut que ne pas être parfait dans la maitrise dans une langue, l'apprenante déploie une autre stratégie discursive qui vise à annihiler le mythe bilingue comme celui qui maitrise parfaitement deux langues, en faisant valoir un contre mythe, c'est-à-dire, celui qui, même s'il ne maitrise deux langues est tout de même considéré comme bilingue.

L'apprenante annonce ainsi le déclin du mythe bilingue comme la fin des illusions. Un renvoi du stigmate est clairement affiché qui consiste à assumer la non maitrise de la langue mais aussi à la représenter comme un trait constitutif de la personne bilingue.

Nous pouvons avancer que cette définition s'inscrit dans une perspective d'un bilinguisme social, plus proche des réalités sociolinguistiques de tous les jours, plus distantes des approches de tendance normative ou puriste, plus compréhensive et plus tolérante. Elle ouvre donc des voies prometteuses à l'aboutissement d'un bilinguisme. Par contre, les trois autres définitions sont plus draconiennes, plus restrictives, elles perçoivent le bilingue sous l'angle ou le prisme du monolingue. Passons à présent à l'analyse de l'extrait 3.

Caractère fluctuant des représentations du bilinguisme

Extrait 3

- 26. Etud4: quand j'ai dit maitrise totale, je voulais dire oral et écrit, ce n'est pas la maitrise parfaite, parce que je ne pense pas que ça existe. Même dans sa langue mère, une personne ne peut pas être parfait, J'ai dit total mais pas parfait, le total, ce n'est pas le parfait, le total c'est l'écrit et l'oral,
- 27. Ens: vous avez dit maitrise totale!
- 28. Etud4 : désolée ! totale, ce n'est pas parfait, le total c'est qu'il est complet, l'écrit et l'oral, le total, c'est qu'il maitrise avec les erreurs, même s'il fait des erreurs, cela ne fait rien,
- 29. Etud4 : ça dépend des erreurs, ça dépend des erreurs,
- 30. Ens: quelles sont justement ces genres d'erreurs par exemple, quelles erreurs?
- 31. etud4 : par exemple, une personne qui ne connait pas plusieurs synonymes d'un seul mot ce n'est pas grave, si elle ne connait pas plusieurs 5 synonymes parce que pour moi la maitrise parfaite d'une langue, c'est la connaître de fond en comble à 100% et il faut avaler un dictionnaire pour ça et je ne pense que cela est possible, même pour un français la langue française lui-même un français natif ne va la maitriser complètement, à mon avis.

Dans l'extrait qui ci-dessus (tour 27), nous remarquons que l'apprenante entame un feed-back, pour amener un rectificatif, sur le segment *maitrise totale*.

Selon elle, totale ne porte pas sur la langue mais la somme des deux compétences. Cette intervention montre que l'apprenante veut rectifier le tir en marquant une autre position attudinale, en interaction avec les propos de l'étud5 qui, comme nous l'avons constaté, voit d'un très bon œil un bilingue qui ne maitrise pas les deux langues à la fois. Ce changement attudinal s'explique par le fait qu'il relève dans un premier temps du préconstruit, de sa biographie langagière (ce que l'apprenante postulait au départ), ensuite ce co-construit est reformulé, en subissant un ajustement (ce qu'elle affirme après). Ces deux positions qui s'envisagent comme antagoniques révèlent que les représentations sont le plus souvent fluctuantes.

La question qui demeure néanmoins posée est de savoir s'il existe des facteurs qui interviennent dans la stabilité ou l'instabilité des représentations. Dans l'exemple que nous avons relevé, nous pensons que c'est la réflexivité qui a provoqué ce changement attudinal.

L'item totale a subi un double traitement sémantique, il revêt dans la bouche de l'apprenante le sens de complet, l'oral et l'écrit et le sens de maitriser avec des erreurs. Nous assistons donc à ce que Gajo appelle « un processus d'ajustement des représentations du et sur le groupe ». (Gajo 1997 : 11)

En (30), l'apprenante recourt à l'exemplification, en établissant un rapport entre le bilingue et la connaissance de plusieurs synonymes. Comme on peut le voir, l'apprenante focalise sur un élément saillant du bilinguisme : *la synonymie* en abandonnant en cours de route la notion de deux langues au profit d'une seule langue.

Cette stratégie que nous pouvons appeler stratégie de l'évitement vise à dévier le sens du mot bilingue pour l'insérer dans la perspective unilingue, d'où peut être l'échec d'arriver à circonscrire cette notion qualifiée d'ailleurs de floue par un nombre important de chercheurs. Le bilingue est revêtu d'un autre costume et apparaît comme celui qui a une maitrise partielle de sa propre langue, car même le natif ne connait pas sa langue de *fond en comble*.

La catégorisation bilingue natif comme représentations de référence, qui suppose la maitrise totale se traduit dans les représentations d'usage par des lacunes dans le maniement de la langue. En faisant quelques concessions au bilingue, l'apprenante se réfère à un monolingue. L'écrit et l'oral s'oblitèrent complètement des propos de l'apprenante au profit d'un savoir encyclopédique d'une seule langue. Ce savoir encyclopédique, témoigne en filigrane du souci que manifeste l'apprenante pour se conformer à la norme.

Un jeu extrêmement subtil se met en place entre le montré et le caché et qui révèle encore une fois l'existence dans les représentations de l'apprenante d'une tendance à la normativité qui apparait dans sa forme atténuée. (L'apprenante fixe un critère de maitrise de langue tout en feignant de ne pas le faire : plusieurs synonymes ne sont pas exigés pour se déclarer bilingue mais le fait de les citer peut suggérer qu'ils sont représentés comme constitutifs de la personne bilingue).

En outre, le critère des synonymes complexifie davantage la notion de bilingue dans le sens où on ne sait pas à quel stade de l'apprentissage devrait-il s'appliquer, chez quels apprenants et dans quelle langue ?

Nous constatons donc à quel point ce critère est fortement contestable, ce qui amène d'ailleurs l'apprenante à clore son intervention par une assertion dubitative : \dot{a} mon avis.

Sécurité ou insécurité linguistique du bilingue ?

Extrait 4

- 32. Etud 7: normalement un bilingue, c'est celui qui maîtrise deux langues.
- 33. Ens : pourquoi normalement
- 34. Etud7 : normalement, parce que je ne suis pas sûr mais c'est ce que je pense, c'est celui qui maîtrise deux langues, qui maîtrise bien deux langues, l'orthographe, la conjugaison, tout ce qui concerne la langue, à l'oral et à l'écrit, parce que l'oral et l'écrit se complètent, l'un complète l'autre et dans notre société, c'est l'oral, parce que l'écrit on peut réussir mais l'oral, c'est une catastrophe.
- 35. Ens: c'est-à-dire?
- 36. Etud : il est très, comment dire, il n'est pas très fort, on est faible et on est complexé, on peut dire qu'on est complexé, et on a un manque à l'oral mais à l'écrit on peut faire quelque chose, mais à l'oral c'est une catastrophe.

Dans l'extrait ci-dessus, l'apprenant entame son discours par l'insertion de l'adverbe normalement qu'il emploie non pas pour énoncer un fait avéré mais pour souligner un fait dont il n'est sûr. La stratégie trajectoire argumentative qui s'établit entre l'emploi de Normalement et parce que je ne suis pas sûr montre que l'attitude de l'apprenant oscille entre des représentations de référence de type normatif, sorte d'idéal qui s'incarne dans la maitrise parfaite de deux langues par les traits linguistiques qui les sous-tendent : l'orthographe et la conjugaison etc. Et des représentations d'usage qui se traduisent par des failles à concilier la maîtrise de l'oral et de l'écrit.

L'apprenant constate donc avec beaucoup de dépit une insécurité linguistique à l'oral par rapport à l'écrit. L'insécurité linguistique dans les prestations orales prend plus d'ampleur dans l'imaginaire linguistique de l'apprenant, elle est vécue comme un complexe qui hante les esprits. La réitération du segment à l'oral c'est la catastrophe montre une situation défaitiste du bilinguisme. L'emploi du pronom on à valeur inclusive montre que cette situation concerne une majorité d'apprenants qui achoppe à l'oral.

Nous pouvons conclure que l'apprenant postule la préexistence d'un bilinguisme parfait qui englobe un panel de capacités dans les deux langues mais ce bilinguisme idyllique se heurte à un autre bilinguisme de type asymétrique, fonctionnant tant bien que mal à l'écrit mais qui bute énormément à l'oral. Force donc est de constater qu'il n'y a pas de bilinguisme heureux et euphorique, celui que relate l'apprenant est du moins vécu comme dramatique mais montre aussi que la question du bilinguisme est beaucoup plus problématique.

Conclusion

Nous avons remarqué que les apprenants catégorisent différemment le bilingue : c'est celui qui a la maitrise totale de deux langues à l'écrit et l'oral ou celui qui a une maitrise d'une autre langue à l'oral ou celui qui possède une maîtrise même si elle est partielle ; les représentations des apprenants oscillent donc entre un pôle restrictif tel qu'il est définit par Bloomfield ou extensif tel qu'il est définit par Titone.

Le rapport aux langues par le truchement de la notion de bilinguisme se traduit par des représentations qui sont associées à des usages, des capacités, des maitrises de langues de statuts différents : officiel, dialectal, étrangère, qui sont l'œuvre de l'individu ou du groupe.

Nous pouvons donc discerner deux approches du bilingue : une approche interne, celle du code, qui prône l'usage correct de deux langues et une approche de terrain, plus réaliste, qui s'ouvre sur les multiples voies semées d'embuches qu'emprunte le bilingue dans l'acquisition d'une langue étrangère.

Dans le domaine de l'enseignement des langues les représentations basées uniquement sur des critères restrictifs établis ad hoc devraient aboutir à des représentations fondées sur la prise de conscience des erreurs et les stratégies d'apprentissage que l'apprenant lui-même déploie et qu'il met en place pour les surmonter.

Bibliographie

Bloomfield, L. 1934. Language. New York, Holt.

Chomentowsky, M. 2009. L'échec scolaire des enfants de migrants : L'illusion de l'égalité. Paris : Harmattan.

Elminger, D., Matthey, M. 2006. « La diglossie vue du "dedans" et du "dehors" : l'exemple de Bienne et d'Evolène », In : *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 43, p.23-47.

Elminger, D. 2000. « Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme ». In : *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 32, p. 55-76.

Gajo, L. 1997. « Représentations du contexte ou représentations en contexte ? Elèves et enseignants face à l'apprentissage de la langue », In : *Travaux neuchâtelois de linguistique* n°27, p 9-27.

Grosjean, F. 1984. « Le bilinguisme : vivre avec deux langues », In : *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°7, p. 15-41.

Hélot, C. 2007. Du plurilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école, Paris : L'Harmattan.

Hélot, C. 2008. « Penser le bilinguisme autrement », in C.Hélot, B. Benert, S.Ehrhart, A.Yung (édit) *Penser les langues autrement*, Frankfort : Peter Lang, p. 9-27.

Kerbrat-Orecchioni, C. [1999] L'énonciation. Paris : Armand Colin. 2002

Kremnitz, G. 1981. « Du "bilinguisme" au "conflit linguistique". Cheminement de termes et de concepts. » Langages, n° 61, p.63-74.

Laroussi, F. 2006. « La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme », in Bilinguisme et interculturalité à Mayotte, Institut de Recherche pour le développement [en ligne] : http://www.ac-mayotte.fr/IMG/pdf/Interv_Laroussi-Plurilinguisme.pdf [Consulté le 15-02-2014].

Lüdi, G, Py, B. 2002. Être bilingue, Berne: Peter Lang. (2ème édition revue).

Mac-Namara, J.1967. « The bilingual's Linguistic Performance: a psychological overview", Journal of Social Issues, Vol. XXIII, 58-77.

Py, B. 1982. « Propositions épistémologiques pour une étude du bilinguisme », In : *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°4, p. 9-20.

Py, B. 2000. « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques » In : *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 32, p. 5-20.

Tabouret-Keller, A.1990. Le bilinguisme pourquoi la mauvaise réputation ? *Migrants formation*, 83, p.18-23.

Tabouret-Keller, A.1991. La question du bilinguisme. In: Enfance, Tome 44, $n^{\circ}4$, p. 271-277.

Titone, R. 1972. Le bilinguisme précoce. Bruxelles : Dessart.

Note

1. Nous empruntons cette notion à Bernard PY qui la définit « l'énoncé initial (déclencheur) dans la mesure où, en tant qu'élément de la mémoire discursive (et peut-être de la culture du groupe), il constitue un point de repère commun à tous les participants. De manière plus générale, les RR sont constituées de croyances reconnues ou réputées reconnues par l'ensemble des membres d'un groupe quelconque, indépendamment du fait que les membres eux-mêmes y adhèrent ou pas ». PY, Bernard. 2000. « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques » in, Travaux neuchâtelois de linguistique, n°32, p. 14.